



La Gorgebleue 2.0

Les articles et notes de
www.faune-vendee.org

Recommandations aux auteurs

Les articles et notes doivent si possible être dactylographiés et adressés à la LPO Vendée sur support informatique, sous forme de fichiers compatibles avec un logiciel de traitement de texte ou un tableur.

Le texte doit être saisi sans aucune mise en forme (pas d'interlignes doubles, pas de police spéciale...), mis à part les retours à la ligne en fin de paragraphe et mots en italique (noms scientifiques notamment). Les figures, photos, graphiques, cartes, tableaux et toute autre illustration doivent être légendés et placés à la toute fin du texte ou dans un fichier séparé.

Pour les oiseaux, les noms scientifiques utilisés sont ceux de la Commission de l'Avifaune Française¹.

La LPO Vendée et le comité de lecture restent libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés.

Titre de l'article : il doit permettre d'identifier le contenu de l'article (quoi ? où ? quand ?)

Résumé : il est rédigé par l'auteur ou à défaut par le comité de lecture. Il est inutile de faire un résumé pour une simple note.

Introduction : elle présente brièvement le sujet traité et l'état des connaissances qui s'y rapportent.

Suivent, dans la mesure du possible, et surtout pour un article de plus d'une page : la description des **méthodes utilisées**, les **résultats** obtenus, une **discussion** sur ces résultats à la lumière de la bibliographie, les **remerciements** éventuels, la liste des **références bibliographiques**, les **noms, prénoms et coordonnées complètes** de l'auteur.

Note sur les références bibliographiques :

Les données citées dans le texte doivent être référencées entre parenthèses (AUTEUR date de la publication ou "Auteur comm.pers."). Exemple : *La Pie-grièche écorcheur serait un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts (MULLER 1998)*, ou encore *Un couple nicheur a été trouvé sur l'île du Pilier en 1999 (G. Leray comm. pers.)*. Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, seul le premier nom est noté, suivi de "et al.". En revanche, dans la liste de références en fin d'articles, les noms de tous les auteurs seront notés.

Toutes les références citées dans le texte doivent se retrouver à la fin de l'article dans la liste des références. Inversement, toutes les références de la liste doivent se retrouver dans le texte, sauf s'il s'agit d'ouvrages généraux d'identification des espèces.

La liste des références suit l'ordre alphabétique des noms d'auteur, selon les exemples suivants :

S'il s'agit d'un article paru dans un périodique :

CADIOU B., 1997. La reproduction des goélands en milieu urbain : historique et situation actuelle en France. *Alauda* 65 : 209-227.

S'il s'agit d'un ouvrage complet :

DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P., 2000. *Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de France métropolitaine*. Nathan, Paris, 397 pages.

S'il s'agit d'un article issu d'un ouvrage complet :

GÉNOT J.-C., 1995. Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Pp 398-401. In YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1995. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société ornithologique de France, Paris, 776 pages.

S'il s'agit d'un texte non publié :

Groupe d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins, à paraître. *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine, 1960-1990*.

S'il s'agit d'une documentation consultée sur Internet :

BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe II: population estimates, trends and conservation status*. Disponible sur <http://www.birdlife.org/datazone/species/BirdsInEuropeII/BiE2004Sp538.pdf> (page consultée en octobre 2008)

¹ <http://www2.mnhn.fr/crbpo/spip.php?rubrique112>

